



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION AVEC MADAME CLEMENTINE
POQUET**

**DÉCISION N° DM-23-005
EN DATE DU 10 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Clémentine Poquet, résidant 82, rue des Rigoles– 75 020 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Parallaxes » du 2 décembre 2022 au 3 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Madame Clémentine Poquet, résidant 82, rue des Rigoles– 75 020 Paris – pour la location d'une exposition intitulée « Parallaxes » du 2 décembre 2022 au 3 janvier 2023, dont le coût total est fixé à 2 000 € (deux mille euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230110-Imc1H10383H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/01/2023 Date de Publication : 10/01/2023
--